

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du 21 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 09

Qui ont pris part à la délibération : 08

Date de la convocation : 13/03/2023

Date d'affichage : 23/03/2023

N° Délibération : 07-03-2023

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués le 13 mars 2023 conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Présents : Mmes Chrystèle CATEL, Éliane PARHUITTE, Marie-Paule VAN DE VELDE, MM. Frédéric BÉRULLIER, Claude DEVAUX, Olivier DUMONT, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absent(s) excusé(s) : Marie-Josée HENNEBERT non représentée.

Président : M. Michel VAN DE VELDE.

Secrétaire de séance : M. Frédéric BÉRULLIER.

OBJET : Aide au chauffage et aide alimentaire 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS à l'unanimité, 8 voix pour, (Mmes Chrystèle CATEL, Éliane PARHUITTE, Marie-Paule VAN DE VELDE, MM. Frédéric BÉRULLIER, Claude DEVAUX, Olivier DUMONT, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.)

Décident, quand cas de nécessité et après vérification, d'octroyer une aide au chauffage de 1 500,00 € ainsi qu'une aide alimentaire par tranche de 100,00 €.

Le secrétaire,
Frédéric BÉRULLIER.

Le Président,
Michel VAN DE VELDE.



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait conforme, Morisel, le 27 mars 2023.

Transmis au représentant de l'État et publié le : 27 mars 2023.